

# La sociologie narrative, un opérateur de compréhension

Par David Gaudreault

J'ai découvert le site sociologie narrative en 2021, à la suite de discussions avec mon directeur de thèse, Fabrice Fernandez, à l'Université Laval (Québec). Ce fût une rencontre. Un étonnement. Et une incitation pour mon doctorat à mettre « en pelote » les théories qui bordent ce projet d'exposer autrement la vie quotidienne des anonymes. J'ai trouvé dans les diverses théorisations du récit en sciences sociales un solide ancrage pour ma thèse. Le récit d'enquête a bien un pouvoir interprétatif, si l'on s'y attarde un peu. Je vous livre ici une synthèse de mes réflexions à partir des théories disponibles. Le récit vrai ou, mieux, le vrai récit, a agité de nombreux auteurs. On pourrait écrire des milliers de pages, et alors ? Il faut donc resserrer les questions en se demandant comment exposer les jeux de vérités. Doit-on montrer les procédures de mise en scène ou les considérer comme implicitement présentes ? Qu'apportent au fond ces modes d'écritures narratifs et en apprend-t-on plus ainsi de la réalité sociale ?

Trois mots du point où je parle. Dans le cadre de ma recherche doctorale, je m'intéresse au devenir biographique d'adultes québécois judiciarisés avant leur majorité, en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour adolescents* (LSJPA). Que deviennent les « jeunes » de la LSJPA, une fois adultes ? Quelles traces les institutions de contrôle et de correction ont-elles laissées sur la vie de ces hommes et femmes « infâmes<sup>1</sup> » ? Par le recueil de récits de vie, je souhaite comprendre les significations qu'accordent les individus à leur expérience précoce de la judiciarisation et à la place qu'ils lui confèrent dans leur trajectoire. Vivent-ils leur passé pénal à la manière d'un stigmate – d'une « tare de caractère » au sens de Goffman<sup>2</sup> – les pourchassant encore à l'âge adulte ? Ou à l'inverse, considèrent-ils que leur contact avec le système de justice ait influencé positivement leur trajectoire de vie ? Dans tous les cas, quelle place occupent ces dimensions de leur existence dans leur perception de soi et de leur identité ? Il s'agit, en d'autres mots, de documenter l'expérience sociale et intime de l'empreinte de la judiciarisation et de l'institutionnalisation sur les trajectoires de vie ; de saisir « le travail du pouvoir sur les vies, et le discours qui en naît<sup>3</sup> ».

Ces récits de vie côtoient un deuxième registre de discours : le *récit institutionnel*. C'est pourquoi je m'intéresse aussi aux archives de la LSJPA et du *Directeur des poursuites criminelles et pénales* (DPCP), qui

---

<sup>1</sup> Foucault, M. (1977). « La vie des hommes infâmes » in *Dits et Écrits II* (1976-1988). Paris : Gallimard, 237-253.

<sup>2</sup> Goffman, E. ([1963] 1975). *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*. Paris : Éditions de Minuit.

<sup>3</sup> *Ibid*, 253.

donnent un accès privilégié aux discours, aux interprétations et aux rationalisations des agents de l'État qui ont eu le pouvoir d'infléchir la trajectoire des jeunes. Ils permettent de cerner les points de vue institutionnels sur les jeunes délinquants québécois. Quelle *évaluation*<sup>4</sup> est faite de leur personnalité<sup>5</sup>, de leur « dangerosité » ou du « risque » qu'ils posent<sup>6</sup> ? Quel « traitement », physique et moral, leur est réservé, et à quelle fin ? Cependant, les dispositifs de pouvoir ne sont pas que de simples éteignoirs contraignants. Les dispositifs de contrôle *objectivent* le délinquant en tant qu'objet de savoir-pouvoir et sont donc aussi un « mode de subjectivation<sup>7</sup> », soit le processus par lequel l'humain est constitué en sujet. Nulle subjectivité sans objectivation du rapport à soi.

C'est pourquoi il m'apparaît essentiel de croiser les récits institutionnels avec « ces signes par lesquels des individus se construisent comme sujet alors même qu'ils sont soumis à un ordre social [...] au sein d'une institution de prise en charge par exemple<sup>8</sup> ». Concrètement, pour cerner au mieux cette « polyphonie<sup>9</sup> » discursive, je souhaite rencontrer des individus intéressés à commander et ouvrir « leurs » dossiers institutionnels. C'est une invitation à une multitude de rencontres : rencontre du sociologue et de l'individu ; rencontre de ce dernier avec ces archives qui parlent de lui, contre lui ou pour lui ; rencontre du soi d'aujourd'hui et du soi d'hier – ou de ce qu'on en a dit et fait ; et donc, rencontre entre une multitude de points de vue pris dans des rapports de pouvoir et distancés par le passage du temps.

Dans les lignes qui suivent, je n'entre pas davantage dans ma recherche à peine débutée. J'ouvre plutôt l'éventail des théories et des démarches, des disputes et des croisements conceptuels que je prends comme « une boîte à outils » pour éclaircir les points de vue. Dans un premier temps, je propose une description générale des approches narratives en sciences sociales, des questions qu'elles soulèvent et de leurs potentialités heuristiques. Il sera également question de leur utilité et de leur valeur lors de la restitution des connaissances auprès des personnes concernées. Une seconde section porte sur les *récits de soi* et de leurs usages en sciences sociales. Ces récits sont des matériaux biographiques, écrits ou oraux, pouvant être produits indépendamment du processus de recherche ou, au contraire, commandés par lui. L'interprétation sociologique se superpose à l'interprétation

---

<sup>4</sup> Périsol, G. (2020). *Le droit chemin. Jeunes délinquants en France et aux États-Unis au milieu du XX<sup>e</sup> siècle*. Paris : PUF.

<sup>5</sup> Fernandez, F., Lézé S., ET Strauss, H. (2010). « Comment évaluer une personne ? L'expertise judiciaire et ses usages moraux », *Cahiers internationaux de sociologie*, 128-129 (1-2), 177-204.

<sup>6</sup> Castel, R. (1983). « De la dangerosité au risque », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 47(1), 119-127.

<sup>7</sup> Foucault, M. (1983). « Usage des plaisirs et techniques de soi » in *Dits et Écrits II 1976-1988*. Paris : Gallimard, 1377.

<sup>8</sup> Artières, P. (2018). « Préface » in Laé, J.-F. *Une fille en correction*. Paris : CNRS Éditions, 2012.

<sup>9</sup> Bakhtine, M. (1963). *Problèmes de la poésie de Dostoïevski*. Lausanne : L'Âge d'Homme.

que l'acteur fait de sa propre existence. On constatera rapidement que le récit de vie a toujours au moins deux auteurs<sup>10</sup> et qu'on se raconte comme on se construit : par le détour du point de vue des autres sur soi<sup>11</sup>.

Je terminerai enfin sur les *récits de sociologues*. Il ne s'agira donc plus seulement d'une *sociologie de la narration*, mais bien d'une *narration sociologique*. C'est ici le sociologue qui, à partir de divers matériaux d'enquête, construit le récit pour représenter, ordonner et comprendre des phénomènes sociaux donnés. Avec d'autres, j'abonde dans l'idée que cette forme d'écriture est une façon de sociologiser « dans et par la narration<sup>12</sup> ».

## 1. Les approches narratives en sciences sociales

Ce n'est pas sans humour que Marx et Engels ont déclaré qu'ils avaient appris davantage de Balzac que des économistes et historiens<sup>13</sup>. Dans un esprit semblable, Nietzsche disait que Dostoïevski était « le seul psychologue qui ait eu quelque chose à m'apprendre<sup>14</sup> ». S'intéresser aux approches narratives pose nécessairement la question des rapports entre littérature et sciences sociales et humaines. Si les « sciences morales » ont un temps joui du titre glorieux de « hautes sciences », un virage s'opère au 19<sup>e</sup> siècle et la rationalité des « sciences physiques » emporte définitivement le morceau. Wolf Lepenies a bien décrit les affrontements entre les orientations littéraires et scientistes qui ont caractérisé les origines des sciences sociales<sup>15</sup>. Littérateurs et scientifiques se disputent l'interprétation de la société industrielle et chaque camp promeut sa « théorie sur l'art de vivre<sup>16</sup> ». On sait que le positivisme durkheimien, petit-fils des Lumières, a fini par assoir sa légitimité en singeant les sciences naturelles. Dès lors, « les sentiments sont chassés des sciences sociales et des autres disciplines au nom d'une raison arrogante qui ne se contente pas d'être un moyen mais prétend être à elle seule une vision du monde et une religion<sup>17</sup> ». Mais est-il raisonnable d'exclure ainsi la culture du sentiment du processus de recherche en sciences sociales ?

---

<sup>10</sup> Bertaux, D. ([1997] 2016). *Le récit de vie*. Paris : Armand Colin.

<sup>11</sup> Mead, G.H. ([1934] 2006). *L'esprit, le soi et la société*. Paris : PUF.

<sup>12</sup> Murard, N. (2016). « Présentation. Déplacer les points de vue », *Sociologie et sociétés*, 48(2), 5-19.

<sup>13</sup> Lepenies, W. ([1985] 1990). *Les trois cultures. Entre science et littérature l'avènement de la sociologie*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 4.

<sup>14</sup> Tomasi, F. et Noël-Lemaître, C. (2020). « Nietzsche, lecteur de Dostoïevski : Chroniques d'un coup de foudre intellectuel », *L'enseignement philosophique*, 70(3), 24.

<sup>15</sup> Lepenies ([1985] 1990), *op. cit.*

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> *Ibid.*, 13.

## Le récit comme représentation de la société

La sociologie et la littérature sont, pour Howard S. Becker, des « représentations de la société », soit des « moyens dont les gens se servent pour raconter aux autres ce qu'ils savent sur leur société<sup>18</sup> ». Toutes les représentations du social (texte savant, film, carte, statistiques, roman, etc.) donnent une image partielle de la réalité. Les manières de représenter le social se distinguent moins par leur précision ou leur exactitude que par leur finalité. Toute représentation est incomplète, dit Becker, mais est adéquate si considérée « bien assez bonne<sup>19</sup> » pour l'usage désiré. Par exemple, une carte de la ville peut négliger le relief du sol et néanmoins permettre de se déplacer d'un point à un autre. De même, le recensement comme le roman réaliste négligent des pans entiers de la réalité, mais chacun communique quelque chose de celle-ci et répond à un certain nombre de questions. Le point de vue de Becker est *pragmatiste* en ce sens que la validité des représentations « repose sur un accord entre parties [fabricants et usagers] qui ont intérêt à traiter quelque chose comme satisfaisant pour un certain but, malgré toutes ses failles<sup>20</sup> ». Dès lors, la vérité et l'esthétique se fondent en un seul et même problème : la fidélité de la représentation et l'adhésion des usagers sont le corolaire de sa mise en forme.

Malgré le « tournant narratif » annoncé par Clifford Geertz<sup>21</sup> et hormis quelques tentatives dans les pages de la revue *Anthropology and Humanism* à la fin du 20<sup>e</sup> siècle, les approches narratives ont connu un faible développement<sup>22</sup>. Les deux dernières décennies ont néanmoins vu naître des groupes soucieux de développer, d'éclaircir et de promouvoir les approches narratives. C'est le cas du *Centre for Narrative Research* fondé à la *University of East London* en 2000. Les membres publient régulièrement dans la revue *Narrative Works*, édité par le *Centre for Interdisciplinary Research on Narrative* de l'Université Saint-Thomas, au Nouveau-Brunswick (Canada). Ces centres et leurs homologues internationaux sont résolument interdisciplinaires : en plus des sciences sociales, leurs intérêts se portent sur la psychologie, la littérature, les sciences de la communication et les arts. Dans ce foisonnement éclectique, l'épineuse question de la définition du récit est volontairement laissée ouverte : « le récit [*narrative*] n'est pas et ne devrait pas être défini ontologiquement ; le récit consiste à *faire* ; c'est un

---

<sup>18</sup> Becker, H.S. (2009). *Comment parler de la société. Artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales*. Paris : La Découverte, 19.

<sup>19</sup> *Ibid.*, 126.

<sup>20</sup> *Ibid.*, 125.

<sup>21</sup> Geertz, C. (1983). « Blurred Genres: The Refiguration of Social Thought » in Geertz, C. *Local Knowledge. Further Essays in Interpretive Anthropology*. New York: Basic Books, 165-179.

<sup>22</sup> Murard (2016), *op. cit.*, 9.

processus ouvert, en mouvement<sup>23</sup> ». Le récit, il est vrai, est un objet mouvant et malaisé à circonscrire avec exactitude, mais cette ouverture et cette malléabilité de l'objet et des manières de s'en saisir confèrent aux approches narratives leur richesse analytique.

À l'occasion du dixième anniversaire du *Centre for Narrative Research*, ses membres écrivent que la recherche narrative en est à l'étape, nécessaire et opportune, de la « recherche de son âme<sup>24</sup> ». Une théorisation adéquate et partagée de la sociologie narrative, en particulier, ferait encore défaut<sup>25</sup>. Avec Matti Hyvärinen, il est néanmoins possible d'identifier trois grandes tendances de ce champ de recherche en émergence. La première s'attache à l'analyse de productions narratives, appréhendées comme autant de « textes » à déchiffrer [« *study of narrative texts*<sup>26</sup> »]. Selon Catherine K. Riessman, une telle méthode prend pour objet d'investigation l'histoire elle-même et l'objectif est de voir comment les acteurs sociaux imposent un ordre au flux d'expériences et donnent un sens aux événements de leur vie<sup>27</sup>. Dans ce domaine, les sociologues de la santé ont fait œuvre pionnière en s'intéressant à la « rupture biographique » occasionnée par un diagnostic de maladie chronique. Gareth Williams a montré qu'un tel bouleversement appelle à une *reconstruction narrative* lors de laquelle le patient réinterprète sa vie à la lumière de sa condition et explique son infortune<sup>28</sup>. Les recherches contemporaines de ce type s'appuient le plus souvent sur des entretiens qualitatifs, mais nous verrons plus loin (section sur les récits de soi) qu'une foule de matériaux écrits sont aussi disponibles. Dans tous les cas, l'objectif est de voir comment les structures sociales et les processus culturels sont à l'œuvre à l'échelle de la réalité quotidienne et se manifestent jusque dans les manières de se raconter.

Une autre grande orientation des approches narratives est celle de « l'étude des réalités narratives<sup>29</sup> » telles qu'elles existent et circulent déjà dans l'espace public. Plus proche d'une sociologie constructiviste des problèmes sociaux<sup>30</sup>, cette perspective s'intéresse aux dimensions culturelles du récit et à la mise en récit collective d'expériences privées. Il s'agit de comprendre comment les récits circulent et les manières par lesquelles ils sont construits, suscités, organisés, voire contrôlés par les

---

<sup>23</sup> Andrews, M. *et al.* (2011). « Looking Forward, Looking Back : Future Challenges for Narrative Research: An event commemorating the tenth anniversary of the Centre for Narrative Research », *Narrative Matters*, 1(1), 7. (traduction libre).

<sup>24</sup> *Ibid.*, 19. (traduction libre).

<sup>25</sup> Hyvärinen (2016), *op. cit.* 55.

<sup>26</sup> *Ibid.*, 46.

<sup>27</sup> Riessman, C. K. (1993). *Narrative analysis*. Newbury Park : Sage.

<sup>28</sup> Williams, G. (1984). « The genesis of chronic illness: Narrative re-construction ». *Sociology of Health and Illness*, 6(2), 175-200.

<sup>29</sup> Hyvärinen (2016), *op. cit.*

<sup>30</sup> Spector, M., Kitsuse J.I. (1977). *Constructing social problems*. New York : Aldine De Gruyter.

institutions. C'est plus largement une analyse des *pratiques narratives et discursives* telles qu'on les retrouve par exemple dans « la culture du *self-help*<sup>31</sup> », dans l'énonciation du statut de victime<sup>32</sup> ou d'alcoolique<sup>33</sup> ou dans la « découverte » de la violence scolaire<sup>34</sup>.

La troisième grande orientation des études narratives est la *narration sociologique* proprement dite – la *storytelling sociology*, pour les sociologues anglophones<sup>35</sup>. Cette orientation sera au cœur de la troisième partie consacrée aux récits de sociologue. Hyvärinen ne tient pas cette approche en haute estime et critique ses fondements « postmodernes » qui déconstruisent la posture du chercheur et mettent en question sa prétention à dire la vérité<sup>36</sup>. Or, cette critique est mal informée notamment parce qu'Hyvärinen réduit cette sociologie narrative à une « auto-ethnographie » débouchant sur un « conte confessionnel du renouvellement du soi » à travers lequel le chercheur met en scène son propre rapport aux mondes sociaux<sup>37</sup>. Cette conception anglo-saxonne de la narration sociologique contraste fortement avec celle développée et défendue par un groupe de sociologues francophones initié par Numa Murard, Jean-François Laé et Annick Madec<sup>38</sup>. Pour eux,

La narration est le résultat d'une partie à deux joueurs. Il y a celui qui raconte ses événements, pris dans des affects collectifs avec plusieurs témoins, choisis les traces qu'il veut bien laisser ; il y a ensuite le sociologue qui va rejouer les coups et les silences, les jeux de langage et de sens, dans une composition à la croisée de plusieurs récits, plusieurs événements, plusieurs personnes<sup>39</sup>.

Une telle « partie à deux joueurs » ne peut nullement être réduite à une « auto-ethnographie » ou une « narration du soi » du chercheur, comme le fait Hyvärinen. C'est au contraire une représentation de la société, au sens de Becker, où le cadre conceptuel n'a pas besoin d'être explicité car la théorie « informe le texte sans en occuper le centre<sup>40</sup> ». Une telle représentation passe par la reconstruction narrative des matériaux d'enquête et débouche une forme de « communication artisanale » où « le conteur imprime sa marque au récit, comme le potier laisse sur la coupe d'argile l'empreinte de ses mains<sup>41</sup> ». Il est donc vrai que ces méthodes d'écriture font une plus grande place aux impressions de l'enquêteur et plus généralement à la culture du sentiment. Pour Laé et Murard, il s'agit de réhabiliter le sensible en sciences sociales et de « reconnaître enfin

<sup>31</sup> Illouz, E. (2006). *Les sentiments du capitalisme*. Paris : Seuil.

<sup>32</sup> Fassin, D., Retchman, R. (2007). *L'empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*. Paris : Flammarion.

<sup>33</sup> Arminen, I. (1998). « Sharing Experiences: Doing Therapy with the Help of Mutual References in the Meetings of Alcoholics Anonymous », *The Sociological Quarterly*, 39(3), 491-515.

<sup>34</sup> Gaudreault, D. (2022). *Chronique de la violence. Une généalogie de l'intimidation scolaire*. Québec : PUL.

<sup>35</sup> Hyvärinen (2016), *op. cit.*

<sup>36</sup> *Ibid.*, 48-51.

<sup>37</sup> *Ibid.*

<sup>38</sup> Voir le numéro « Sociologie narrative : le pouvoir du récit », *Sociologie et sociétés*, 2016, 48(2).

<sup>39</sup> Laé, J.-F. (2018). *Une fille en correction*. Paris : CNRS Éditions, 2014.

<sup>40</sup> Murard (2016), *op. cit.*, 9.

<sup>41</sup> Benjamin ([1972] 2000), *op. cit.*, 127.

que l'enquêteur appréhende la réalité avec son corps et ses émotions<sup>42</sup> ». Autrement dit, que le *percept* précède le *concept*. Refuser de le reconnaître, c'est fermer les yeux sur la guerre que la conceptualisation mène à la perception en tâchant « d'effacer à tout prix les traces de nos expériences perceptuelles<sup>43</sup> ». La sociologie narrative reconnaît la place de la perception dans la connaissance sociale et restitue les *situations intensives*<sup>44</sup> – telles qu'elles sont vécues, mises en scène et racontées – plutôt que de les noyer dans le raisonnement analytique.

### Artisanat civil et sociologie publique

Ce qu'Hyvärinen néglige aussi, c'est l'ambition publique de la narration sociologique. En mars dernier, j'ai publié un ouvrage savant portant sur la construction dialogique des problèmes de violences juvéniles au Québec<sup>45</sup>. Bien que réjouissante, cette première expérience de publication m'a convaincu de vouloir écrire *autre chose*. À l'exception évidente de mes collègues, mon milieu familial et social ignore tout du milieu académique et du vocabulaire des sciences sociales. Le moment de la publication et les interactions qui l'entourent confrontent le chercheur aux objectifs et à la finalité de son activité. Il en vient à se poser la question qu'il pose d'ordinaire aux autres : pourquoi faites-vous ce que vous faites ?<sup>46</sup> Qui lira ces quelques 200 pages d'analyse de discours sur la violence scolaire ? Même mes collègues les plus gourmands de lecture risquent de manquer de temps. Dans la plupart des cas, le lectorat du sociologue se limite à une poignée de chercheurs et professionnels initiés ainsi qu'à quelques connaissances qui se procurent l'ouvrage par curiosité ou politesse. Cette situation est regrettable car je demeure convaincu que l'analyse sociale peut intéresser les non-initiés, pour peu qu'elle soit accessible et digeste.

Laura Bohannan disait, à propos de son roman anthropologique, qu'elle avait « simplement écrit comme un être humain<sup>47</sup> ». Elle sous-entendait du même coup que les sciences sociales conventionnelles ne sont pas écrites par des humains ordinaires, mais par les membres d'une société secrète dont la prose s'apparente à une « pure production rhétorique réservée à la consommation de [leurs] pairs<sup>48</sup> ». Pour Numa Murard, cela contribue à la désaffection de la discipline qui se trouve « rabaissée, au choix, au rang d'un auxiliaire de la gouvernance étatique ou entrepreneuriale, d'une

---

<sup>42</sup> Laé, J.-F. et Murard, N. (1995). *Les récits du malheur*. Paris : Descartes & Cie, 8.

<sup>43</sup> *Ibid.*, 169.

<sup>44</sup> *Ibid.*, 11

<sup>45</sup> Gaudreault, D. (2022). *Chronique de la violence. Une généalogie de l'intimidation scolaire*. Québec : PUL.

<sup>46</sup> Lahire, B. (2012). *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*. Paris : Le Seuil.

<sup>47</sup> Bohanna, L. (1953) cité dans Murard (2016), *op. cit.*, 8.

<sup>48</sup> Laé, J.-F., Madec, A. et Murard, N. (2013). « La possibilité d'une sociologie narrative », *Narrative Matters*, HAL archives ouvertes : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01096564>.

matière scolaire et universitaire, d'un essayisme de mauvais aloi [...] ou piètres excuses pour des comportements amoraux et asociaux<sup>49</sup> ». La première étape d'une sociologie narrative est de « reconnaître la faiblesse de nos moyens d'expression<sup>50</sup> ». Il faut peut-être s'affranchir du dogmatisme de la forme et du fétichisme de la théorie pour pouvoir travailler à l'élaboration de nouvelles formes d'expression et de communication.

Howard S. Becker soutient que les sciences sociales sont une conversation entre les classes sociales<sup>51</sup>. Mais peut-on parler de conversation si seulement l'un des interlocuteurs maîtrise le dialecte et les codes ? Je crois que les approches narratives peuvent initier un réel dialogue entre classes et offrir une plateforme de compréhension réciproque. Un bon récit sociologique nous fait connaître – et éventuellement *comprendre* – des expériences inconnues, des situations inaccessibles, des conditions étrangères et des vies humaines que nous n'aurions jamais rencontrées autrement. Le récit sociologique permet aussi aux gens connaissant des conditions similaires de se reconnaître et de collectiviser les « épreuves<sup>52</sup> » communes à tant d'individualités. Rendre l'analyse sociale lisible et intelligible, c'est suggérer des pistes interprétatives alternatives à la psychologisation ambiante, en plus d'accroître le pouvoir des individus représentés<sup>53</sup>. L'homme et la femme « de la rue » sont parfaitement capables de s'appropriier les outils théoriques des sciences sociales, de poser un regard critique sur leur société et de lier leur propre existence aux phénomènes macrosociaux. Les sociologues peuvent faciliter ce travail en brisant le loquet d'hermétisme qui tient fermée leur boîte à outils.

En ce sens, une sociologie narrative est une *sociologie publique*<sup>54</sup>. Avec Michael Burawoy, on peut distinguer la sociologie publique de la sociologie appliquée, qui s'adressent toutes deux à un public extra-universitaire. La sociologie appliquée produit des *savoirs instrumentaux* pour la résolution de problèmes concrets<sup>55</sup>. Une sociologie publique, elle, n'est pas directement destinée à des « clients » ou à l'amélioration des services publics, mais souhaite *rendre service aux publics*. Elle est fondée sur des connaissances réflexives qui interrogent les assises normatives de la société. Cette perspective ne s'oppose pas à la sociologie universitaire ou critique ; elles en sont les compléments. Pour Burawoy,

---

<sup>49</sup> Murard (2016), *op. cit.*, 8.

<sup>50</sup> *Ibid.*

<sup>51</sup> Becker, H.S. (1966). « Introduction » in Shaw, C.R., *The Jack-Roller. A Delinquent Boy's Own Story*. Chicago : The University of Chicago Press, v-xviii.

<sup>52</sup> Martuccelli, D. (2015). « Les deux voies de la notion d'épreuve en sociologie », *Sociologie*, (6)1, 43-60.

<sup>53</sup> Laé, Madec, et Murard (2013), *op. cit.*

<sup>54</sup> Madec (2016), *op. cit.*

<sup>55</sup> Burawoy, M. « Pour la sociologie publique », *Socio-logos* [en ligne] <https://doi-org.acces.bibl.ulaval.ca/10.4000/socio-logos.11>.

les méthodes rigoureuses, les savoirs cumulés et les cadres conceptuels sont ses conditions *sine qua non*. C'est en nous appuyant sur les acquis de la sociologie que nous pouvons transformer les problèmes privés en questions publiques – à condition toutefois de mobiliser les vies des acteurs plutôt que de les suspendre<sup>56</sup>.

En somme, le projet d'une telle sociologie est de « rendre les savoirs à celles et ceux qui en sont à l'origine<sup>57</sup> ». Annick Madec voit dans les approches narratives « un mode d'interpellation civil car il s'adresse à l'ensemble d'une collectivité sans distinction entre initiés aux sciences sociales et profanes<sup>58</sup> ». La sociologie narrative est en ce sens un « artisanat civil » qui demande un savoir-faire et des outils particuliers, en plus de s'appuyer sur les règles de la discipline. Par cette restitution des connaissances à celles et ceux concernés, les sociologues soumettent l'analyse sociale à l'interprétation profane et ouvrent un véritable dialogue. Cette reddition de compte est peut-être plus importante que celle que les institutions nous demandent rituellement.

## 2. Récits de soi

Les récits de soi sont l'un des objets privilégiés des approches narratives. J'entends par là une narration à la première personne à travers lequel un individu raconte, reconstruit et interprète son existence. Cette définition est délibérément plus vaste que celle, plus conventionnelle, du récit de vie. C'est que le récit de vie fait ordinairement référence à une situation d'enquête bien circonscrite, comme l'explique Daniel Bertaux :

Un récit de vie n'est pas n'importe quel discours : c'est un discours *narratif* qui s'efforce de raconter une histoire *réelle* et qui de plus, à la différence de l'autobiographie écrite, est *improvisé* au sein d'une relation dialogique avec un chercheur qui l'a d'emblée *orienté* vers la description d'expériences pertinentes pour l'étude de *son* objet d'étude<sup>59</sup>.

Cette définition « ethnosociologique » de Bertaux a le désavantage d'exclure une foule de matériaux fécondes pour les approches narratives. Je pense en particulier à tout le domaine de l'écriture et des archives, mais aussi à tous les autres contextes où les acteurs sociaux se racontent à un destinataire autre qu'un sociologue. S'il est indéniable que le récit de vie est un « témoignage orienté par *l'intention de connaissance* du chercheur qui le recueille<sup>60</sup> », il est tout aussi évident que la *production dialogique* du récit et de l'identité déborde largement l'interaction entre interviewer et interviewé.

---

<sup>56</sup> *Ibid.*, 26.

<sup>57</sup> *Ibid.*, 7

<sup>58</sup> Madec (2016), *op. cit.*, 24.

<sup>59</sup> Bertaux, D. ([1997] 2016), *op. cit.*, 77.

<sup>60</sup> *Ibid.*, 51.

Dans tous les cas, le récit de soi a la particularité d'objectiver *l'action sociale dans la durée* ; il est constitué de « cours d'action » dit encore Bertaux<sup>61</sup>. C'est l'une des façons de sortir des « modèles explicatifs synchroniques » et d'appréhender la *structure diachronique* de la réalité sociale<sup>62</sup>. Charles W. Mills considère que « la science sociale trait des problèmes de la biographie, de l'Histoire, et de leurs interactions au sein des structures sociales<sup>63</sup> ». C'est très exactement pour honorer ce grand projet que les sociologues du siècle dernier ont progressivement inclus l'histoire de vie à leurs méthodes d'enquête.

### Récit vrai / vrai récit

La « véracité » de l'histoire de vie a souvent, et depuis longtemps, préoccupé les sociologues. *The Jack-Roller : A Delinquent Boy's Own Story*, par Clifford R. Shaw<sup>64</sup> en 1930, est l'un des premiers récits de vie sociologiques publiés et figure parmi les plus célèbres de la tradition américaine. C'est dans le cadre de ses recherches auprès d'adolescents en probation que Shaw fait la rencontre de Stanley, seize ans, et l'incite éventuellement à écrire son histoire. Tout bascule pour Stanley, relate-t-il, lorsque sa mère décède alors qu'il a quatre ans. Son père, un immigrant polonais, se remarie à une femme pour qui Stanley développe une haine profonde. Le motif fondateur de l'intrigue est le suivant : cette belle-mère est inéquitable, favorise éhontément ses enfants tandis qu'elle est cruelle et violente envers ceux de l'union précédente de son mari.

Pour Shaw, les rationalisations, les justifications, les sélections, les constructions *a posteriori* et tout le reste – tout ce qui n'est pas dit – ne nuisent pas à la scientificité de l'histoire de vie<sup>65</sup>. Bien au contraire : c'est la « subjectivité » elle-même qui devient l'objet d'intérêt et d'investigation. Même les omissions et les exagérations sont pertinentes dans la mesure où elles dévoilent les *définitions de situation* qu'élabore l'acteur et le sens qu'il donne à son action. Inspirés par George H. Mead<sup>66</sup>, les pionniers des méthodes qualitatives « microsociologiques » considèrent que la structure sociale est le résultat de l'ajustement permanent des acteurs les uns avec les autres. Dans le récit de soi, c'est moins « l'objectivité » ou la « véracité » des événements qui compte que la réaction de l'acteur à ces événements<sup>67</sup> – autrement dit, la réalité telle qu'elle est vécue et transmise. À cet égard, le dernier

---

<sup>61</sup> *Ibid.*, 7.

<sup>62</sup> Becker, H.S. ([1963] 1985). *Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié, 240.

<sup>63</sup> Mills, C.W. (1959) cité par Bertaux ([1997 2016]), *op. cit.*, 19.

<sup>64</sup> Shaw, C.R. ([1930] 1966). *The Jack-Roller. A Delinquent Boy's Own Story*. Chicago : The University of Chicago Press.

<sup>65</sup> Shaw ([1930] 1966), *op. cit.* chap. 1 en particulier.

<sup>66</sup> Mead, G.H. ([1934] 2006). *L'esprit, le soi et la société*. Paris : PUF.

<sup>67</sup> Burgess, E.W. ([1930] 1966), *op. cit.*

mot revient à Stanley : « je ne crois pas avoir exagéré la responsabilité de ma belle-mère, mais si je l'ai fait, je n'ai certainement pas exagéré mes sentiments envers elle<sup>68</sup>. »

Malgré l'intérêt porté à la subjectivité de l'acteur, les chapitres interprétatifs de Shaw accusent un objectivisme caractéristique de l'époque. Pendant que Stanley écrit son autobiographie, Shaw confirme les informations en communiquant avec la police, les nombreuses institutions impliquées et les proches de l'adolescent. L'un des chapitres introductifs dresse la liste « objective » de ses démêlés judiciaires tandis qu'un autre présente factuellement le « contexte social et culturel » de la vie du protagoniste : les conditions de logement de la famille, le quartier et la communauté (un « *slum* »). Ces chapitres servent d'une part à cadrer le récit en fournissant les clés sociologiques de l'interprétation du matériel autobiographique. Mais d'autre part, le lecteur est laissé avec l'impression qu'un soupçon pèse sur la parole de Stanley, en particulier quand ses prétentions sont vérifiées par des sources externes ou que ses interprétations sont comparées à celles de son agent de probation, interviewé par Shaw.

En plus des chapitres introductifs et conclusifs, le sociologue intervient à même le récit par l'intermédiaire des notes en bas de page. Ces notes objectivent la personnalité de l'adolescent et mettent en question ses interprétations. Lorsque Stanley introduit le personnage de sa belle-mère, par exemple, le sociologue indique que « ce paragraphe est typique de l'attitude d'autojustification de Stanley face à ses propres problèmes [...] Tout au long du document, il tente de placer la responsabilité de son inconduite sur le destin, les circonstances et d'autres personnes, en particulier sa belle-mère<sup>69</sup> ». À d'autres moments, l'intervention sert à opposer la voix de l'institution, avec laquelle le sociologue collabore, à la voix de l'autobiographe. Quand Stanley relate les pratiques sexuelles dans les dortoirs du *St. Charles School for Boys*, on lit en note que « tous les efforts sont faits pour faire face au problème de la perversion sexuelle chez les garçons. Actuellement, un officier est placé de garde dans le dortoir chaque nuit<sup>70</sup> ». Le sociologue intervient aussi en amont du geste autobiographique puisque Shaw a demandé à Stanley de structurer son récit autour des événements majeurs de sa « carrière délinquante<sup>71</sup> », concept important de la sociologie de Chicago. Le récit de soi est déjà, dans une certaine mesure, un récit de sociologue.

---

<sup>68</sup> Shaw ([1930] 1966), *op. cit.*, 55. (traduction libre).

<sup>69</sup> *Ibid.*, 47. (traduction libre).

<sup>70</sup> *Ibid.*, 69. (traduction libre).

<sup>71</sup> Shaw, C.R. ([1931] 1966). *The Natural History of a Delinquent Career*. Chicago : The University of Chicago Press.

De tels cadrages et recadrages laissent l'impression qu'existerait le récit « subjectif » d'un côté et, de l'autre, le récit « objectif », la vérité vraie. Cette dimension m'a beaucoup interpellé car j'envisage moi-même, dans le cadre de ma thèse, croiser deux types de données : les récits de vie et les dossiers institutionnels, devenus archives. Contrairement à Shaw, je préfère m'abstenir de *hiérarchiser* ces récits ou d'opposer les points de vue dans l'espoir de déterrer la vérité objective. Si le point de vue institutionnel m'apparaît pertinent, ce n'est certainement pas dans le but de « contrôler » le récit subjectif en dévoilant sa part d'arbitraire et de justification *a posteriori*. Car l'institution produit elle aussi ses propres interprétations et rationalisations ; ses définitions de situation forment elles-mêmes un récit, un *récit institutionnel*.

L'intérêt n'est pas de savoir si le récit est « vraiment vrai » mais de voir ce qu'il peut, en tant que récit, dévoiler de la réalité et de ceux et celles qui la font et la racontent. « À défaut d'être un récit vrai, l'autobiographie n'en est pas moins un *vrai récit*<sup>72</sup> », écrit Christine Dupuit.

### Se raconter soi avec le discours de l'autre

Les approches interactionnistes, constructivistes et poststructuralistes de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle se distancieront des relents objectivistes des premières études par histoire de vie. Il est aujourd'hui largement admis que les objets sociaux ne se révèlent à nous que par la médiation du rapport d'observation. L'observateur et l'observé font partie d'un même système dont dépend nécessairement la connaissance produite. Par exemple, cette posture épistémologique est bien sensible dans *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère*, ouvrage présenté en 1973 par Foucault<sup>73</sup>. Nulle ambition, ici, de distinguer le vrai du faux, mais plutôt de donner à lire des discours en lutte. « L'affaire Rivière », ou plutôt l'entrecroisement des points de vue qui en constituent la trame, propose une *narration des rapports de pouvoir*. Les différentes pièces du dossier tracent les contours d'une interaction sociosymbolique généralisée où les forces en présence règlent leur compte : les médecins entre eux et avec les magistrats ; ces derniers avec les expertises médicales ; les villageois qui bataillent pour neutraliser l'horreur du crime et, au centre, le conflit de Rivière lui-même. Pour les sciences sociales, une telle narration documentaire permet de « retrouver le jeu de ces discours, comme armes, comme instruments d'attaque et de défense dans des relations de pouvoir et de savoir<sup>74</sup> ». C'est dans une telle perspective que le croisement des récits de vie et des

---

<sup>72</sup> Dupuit, C. (1989). « L'écriture biographique en sociologie. Un cas particulier : l'autobiographie stendhalienne », *Enquête* [en ligne] <https://doi.org/10.4000/enquete.112>.

<sup>73</sup> Foucault, M. (dir.) (1973). *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère ... Un cas de parricide au XIX<sup>e</sup> siècle présenté par M. Foucault*. Paris : Gallimard.

<sup>74</sup> Foucault (1973), *op. cit.*, 17.

réécrits institutionnels m'apparaît pertinent pour la compréhension des rapports de pouvoir et des processus de subjectivation qui s'y nouent.

Plus récemment, *Le livre des vies coupables* de Philippe Artières<sup>75</sup> pose la question du contexte de production de manière intéressante. Ce beau travail « d'histoire des discours<sup>76</sup> » renferme dix autobiographies de criminels, rédigées entre 1896 et 1909 à la prison Saint-Paul de Lyon. Documents produits, donc, avant la trouvaille de l'historien. Pour autant, ces documents ne sont pas des archives personnelles (celles qui échappent à l'observation et qui n'ont aucune vocation à faire publicité<sup>77</sup>). C'est un autre chercheur, l'illustre criminologue Alexandre Lacassagne, qui les a commandées, un siècle avant la publication du livre d'Artières. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, Lacassagne travaille avec la prison lyonnaise, rencontre des détenus et demande à certains d'écrire leur vie. C'est un véritable rapport de pouvoir qui s'installe : Lacassagne fait jouer ses contacts pour faciliter la vie de détention de ses participants, leur offrant tabac et chocolat. Il n'intervient pas, cependant, dans le processus judiciaire de ses scripteurs et la plupart seront exécutés.

Dans les mots d'Artières (mais on reconnaîtra le vocabulaire de Foucault), ces matériaux sont des « discours produits d'un dispositif complexe de pouvoir<sup>78</sup> ». Comment un prisonnier du 19<sup>e</sup> siècle pouvait-il, dans ses conditions d'enfermement et de surveillance, refuser l'intervention d'un réputé médecin, contre quelques bénéfices ? Un atelier « d'écriture contrainte » se met en place où Lacassagne passe des commandes précises aux détenus et leur fait réécrire leurs mémoires lorsqu'il est insatisfait. Le contrat est simple : écrire en échange d'être lu. Artières ne se contente pas de saisir ces archives comme de simples sources, mais « comme un corps, un corps qui éprouve en même temps qu'il fait éprouver<sup>79</sup> ».

Les scripteurs de Lacassagne, comme Stanley et Rivière, *parlent de soi avec le discours des autres*. L'ouvrage d'Artières propose un *jeu de miroir*, au sens où c'est le regard observateur du criminologue qui est donné à voir par l'historien. Le panoptisme qui se regarde dans la glace. Le recul du temps et des prénotions aidant<sup>80</sup>, le lecteur sent bien la marque de l'autre dans ces écrits où Lacassagne apparaît en creux, à titre de protagoniste fantôme. La plupart des mémoires exhumées « se

---

<sup>75</sup> Artières, P. (2000). *Le livre des vies coupables. Autobiographies de criminels (1896-1909)*. Paris : Albin Michel.

<sup>76</sup> *Ibid.*, 36.

<sup>77</sup> Laé et Artières (2011), *op. cit.*

<sup>78</sup> Artières (2000), *op. cit.*, 393.

<sup>79</sup> *Ibid.*, 336

<sup>80</sup> Si Lacassagne mettait de l'avant les explications sociales, il adhérerait tout de même aux thèses biologiques et phrénologiques de son contemporain, Cesare Lombroso. Voir « Présentation » dans Artières (2000), *op. cit.*

conformément à première vue au discours de la culpabilité<sup>81</sup> ». Les textes sont « calqués sur des formes discursives étrangères au sujet<sup>82</sup> » et celui-ci prend distance avec lui-même dans son récit et adopte un regard extérieur sur soi<sup>83</sup>. Cette façon de parler de soi à travers l'autre (ou *avec* lui ?) est poussée à l'extrême dans cet extrait des « Souvenirs et impressions d'un condamné » que Lacassagne publie dans sa revue *Archives d'anthropologie criminelle* en 1893 – sans rien y modifier, dit-il :

J'avais pris l'habitude de me placer à la chapelle sur un des plus hauts gradins, de façon à pouvoir dominer l'ensemble de mes détenus, et j'avais remarqué la forme singulière, j'ose presque dire anormale, de la plupart des têtes, songeant alors aux études intéressantes qu'un phrénologue aurait pu faire, songeant aussi qu'un jour viendra peut-être où le criminel devra subir un traitement tout aussi que le fiévreux, où la prison deviendra en même temps maison de santé<sup>84</sup>.

Avec Bakhtine, on pourrait qualifier ce récit de « polyphonique » puisque comme « dans chaque œuvre de Dostoïevski, une voix étrangère, à l'accent changé, chuchote dans l'oreille du héros. Il en résulte une union à jamais originale des voix et des paroles dans une seule parole, dans un seul discours, une intersection de deux consciences dans une seule<sup>85</sup> ». Dans ces histoires de vie comme dans celles plus contemporaines, le sujet se colle aux attentes de l'expert et tâche de les satisfaire. « Au travers de la représentation plus ou moins consciente que l'enquête se fera de la situation d'enquête », écrit Pierre Bourdieu, il orientera son effort de présentation de soi ou, mieux, de *production de soi*<sup>86</sup>.

L'entreprise de Lacassagne appartient bien à cette « volonté de savoir » qui passe notamment par la constitution d'une documentation sur la criminalité et la production d'un savoir sur l'âme du criminel. Le dispositif d'écriture ou d'entretien permet aux auteurs (le sujet et l'expert) de faire sens de la biographie et éventuellement de l'infléchir. Le dispositif de pouvoir auquel participe Shaw est déjà plus complexe que celui de Lacassagne : la prison est prolongée par le *social work* alors en plein développement. Dans une démonstration scolaire de sociologie clinique, Shaw propose un « plan de traitement » pour Stanley<sup>87</sup>. Au vu des résultats de l'objectivation de sa personnalité, il est conclu que Stanley doit être placé dans une bonne famille (aimante sans être « snob ») et qu'il devrait exercer un métier où peuvent prospérer son caractère « égocentrique » et son besoin de liberté. Enfin, sa réhabilitation nécessite qu'il rompe avec son réseau délinquant. Shaw s'occupe de tout à sa sortie de prison : il lui fournit des vêtements, lui trouve une place en famille et un travail de

---

<sup>81</sup> Artières (2000), *op. cit.* 393.

<sup>82</sup> *Ibid.*

<sup>83</sup> *Ibid.*, 394.

<sup>84</sup> *Ibid.*, 406.

<sup>85</sup> Bakhtine (1970) cité dans Podoroga (2013), *op. cit.*, 229.

<sup>86</sup> Bourdieu, P. (1986). « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62/63, 69-72.

<sup>87</sup> Shaw, C.R. ([1930] 1966). « Summary of Case and Social Treatment » in Shaw ([1930] 1966), *op. cit.*, 164-183.

vendeur. Shaw est non seulement le premier auteur du livre, mais devient aussi le coauteur de la vie de Stanley. Ainsi le *Jack-Roller* s'achève-t-il sur une « fin à l'américaine » : quatre ans après sa dernière incarcération, Stanley s'achète une maison avec sa femme et leur enfant, mène une carrière de vendeur qu'il aime et n'a eu aucun démêlé judiciaire.

Comme beaucoup de productions américaines, le *Jack-Roller* aura une suite : cinquante ans plus tard, en 1982, Jon Snodgrass retrouve Stanley, conduit des entretiens et lui demande d'écrire le deuxième volume de son autobiographie (faisant peut-être de ce cas déjà extraordinaire la première histoire de vie « longitudinale » ?). Dans *The Jack-Roller at Seventy*<sup>88</sup>, on retrouve un protagoniste fragilisé qui continue sa carrière d'institutionnalisation à l'âge adulte, entre prison et séjours psychiatriques forcés. Stanley en vient néanmoins à sortir de sa « carrière délinquante<sup>89</sup> » et fait un bilan positif des conditions de vie stables qu'il finit par acquérir.

Dans cette suite, Shaw cesse d'être un protagoniste fantôme et devient un protagoniste tout court. Stanley, devenu ami de la famille du sociologue, lui rend visite, emprunte des livres, accède à une nouvelle culture et à d'autres manières de vivre. Au moment d'écrire ses derniers mémoires, Stanley voit en Shaw le père qu'il n'a jamais eu<sup>90</sup>. Même après sa mort, les mots de Shaw, devenu autrui significatif, sont rétrospectivement mobilisés par Stanley. On peut lire l'ouvrage comme une illustration exemplaire de ce que Muriel Darmon appelle une *conversion d'habitus*<sup>91</sup>, soit la substitution d'un habitus par un autre dans le cadre d'une transformation identitaire. En effet, l'intrigue du deuxième tome réside dans la prise de conscience du protagoniste en son « incapacité à s'ajuster<sup>92</sup> » aux situations et en son intransigeance envers les autres. On sait que cette rhétorique, en particulier celle des « problèmes d'ajustement » à l'environnement, était chère aux sociologues de Chicago ayant côtoyé Stanley<sup>93</sup>.

Le dispositif du récit de soi permet aussi aux délinquants de se raconter pour se construire et, par le fait même, se transformer. Les textes restitués par Artières montrent aussi et surtout un effort de *subjectivation*<sup>94</sup>, c'est-à-dire que l'atelier d'écriture ouvre un processus grâce auquel le prisonnier peut se constituer et s'affirmer en tant que sujet. Aussi, les délinquants *résistent* dans leur récit de vie en

---

<sup>88</sup> Jack-Roller, T. et Snodgrass, J. (1982). *The Jack-Roller at Seventy: a Fifty-year Follow-Up*. Lexington: Lexington Books.

<sup>89</sup> Shaw ([1931] 1966), *op. cit.*

<sup>90</sup> Jack-Roller et Snodgrass (1982), *op. cit.*, 45.

<sup>91</sup> Darmon, M. (2011). « Sociologie de la conversion. Socialisation et transformations individuelles » in Burton-Jeangros, C. et Maeder, C. (dir.), *Identité et transformation des modes de vie*. Genève: Seismo, 64-84.

<sup>92</sup> Jack-Roller et Snodgrass (1982), *op. cit.*, 140.

<sup>93</sup> Burgess, E.W. ([1930] 1966), *op. cit.*

<sup>94</sup> Foucault, M. (1983). « Usage des plaisirs et techniques de soi » in *Dits et Écrits II 1976-1988*. Paris : Gallimard, 1377.

« réglant leur compte avec la vérité<sup>95</sup> ». Ces récits de soi sont faits *d'identités narratives* au sens de Paul Ricoeur, soit « la sorte d'identité à laquelle un être humain accède grâce à la médiation de la fonction narrative<sup>96</sup> ». Se mettre en récit, c'est se produire par le détour interprétatif de la narration. Pour Ricoeur, le récit est la pierre d'assise de l'identité ; c'est par lui que le sujet se construit et se reconnaît comme entité durable dans le temps et identique à elle-même.

## Récits de sociologues

Le sociologue français Didier Éribon a au moins un point commun avec Stanley. Comme lui, il a écrit le récit de sa conversion d'habitus<sup>97</sup>. Or, ici, le soi et le sociologue – l'interprète (auto)désigné – sont le « *même* ». C'est un récit de soi de sociologue, alors que nous avons vu plus haut des récits de soi interprétés par un autre, sociologue. La sociologie narrative est tantôt une *sociologie du récit* et, tantôt, une *narration sociologique*<sup>98</sup> – ou les deux à la fois. Dans cette section je m'intéresse à des récits de sociologues, construits par l'analyste à partir de divers matériaux d'enquête.

Dans cette distinction relativement arbitraire, *Retour à Reims* d'Éribon fait figure de cas limite. Il peut à cet égard être rapproché de l'*Esquisse pour une auto-analyse* de Pierre Bourdieu qu'il définit comme un exercice de réflexivité où l'auteur « adopte le point de vue de l'analyste sur soi<sup>99</sup> ». Je dis relativement arbitraire parce qu'on vient de voir que Stanley, Rivière, les scripteurs de Lacassagne et d'autres en sont aussi venus à adopter le point de vue de l'analyste sur eux. L'ouvrage a eu un retentissement mérité dans le monde académique et au-delà. Mais il demeure un ouvrage universitaire, ou en tout cas destiné à un public universitaire. Une sociologie publique, telle que je la conçois, s'adresse au lectorat sans distinction entre initiés et profanes<sup>100</sup>. Les nombreuses références et dissertations savantes qui rythment la prose d'Éribon s'adressent avant tout à un public de pairs. La théorie ne fait pas qu'informer le récit. Elle loge en son centre et se surimpose à lui. Prenons ce passage où Éribon enchâsse son récit personnel à la théorie de la reproduction sociale :

Je sais que l'on va m'accuser de tomber dans une théorie du complot social, en dotant les institutions de fonctions souterraines et même d'intentions maléfiques. C'est ce que Bourdieu reprochait précisément à la notion althusserienne d'« appareils idéologiques d'État » : elle tend à penser dans les termes d'un « fonctionnalisme du pire ». Un appareil, écrit-il, ce serait « une machine infernale, programmée pour atteindre certains buts [et] ce fantasme du complot [...] hante la pensée critique » [...] On pourrait

---

<sup>95</sup> Artières (2000), *op. cit.*, 383.

<sup>96</sup> Ricoeur, P. (1988). « L'identité narrative », *Esprit*, 140/141 (7/8), 295.

<sup>97</sup> Éribon, D. ([2009] 2018). *Retour à Reims*. Paris : Flammarion.

<sup>98</sup> « Sociology as narrative » et « sociologists as narrators », dit Hyvärinen (2016), *op. cit.*, 44.

<sup>99</sup> Bourdieu, P. (2004). *Esquisse pour une auto-analyse*. Paris : Éditions Raisons d'agir.

<sup>100</sup> Madec (2016), *op. cit.*, 24.

cependant souligner que certaines des formulations de Bourdieu s'approchent étonnamment de ce qu'il tient à récuser, même s'il s'agit moins chez lui de désigner une volonté cachée que des « résultats objectifs<sup>101</sup> ».

Ainsi se déploie à même le récit de vie un dialogue entre Bourdieu, Althusser et Éribon lui-même au sujet de l'intentionnalité de la « machinerie infernale » scolaire. Les passages comme celui-ci sont nombreux et font certainement la force d'une auto-analyse d'un intellectuel qui « règle ses comptes avec la vérité » en conversant avec les auteurs qui ont nourri sa pensée et son identité. Seulement, une telle approche limite la possibilité de dialogue entre les classes que j'évoquais plus haut. Comparons maintenant cette approche à celle d'Annick Madec qui inscrit sa narration dans un projet de sociologie publique :

L'une parle couramment la langue de la république, le français, l'autre ne le parlait pas du tout avant de fréquenter l'école publique [...] Tout à l'école est à l'avantage d'Anne-Marie qui s'y rend avec l'aisance caractéristique des enfants de bourgeois. Philomène emploie toujours le mot aisance dans sa double signification, aisance dans les manières d'être mais aussi aisance matérielle. Elle a vite conscience qu'avoir des parents, père et mère, qui ont été au lycée est fort utile dans une carrière scolaire.<sup>102</sup>

Un même thème sociologique ; deux manières de le mettre en récit. Avec Becker, on peut refuser de hiérarchiser ces modes de représentation de la société : « c'est différent, ce n'est pas inférieur<sup>103</sup> » ou supérieur. Chacune de ces représentations est adéquate pour la finalité et le public qu'elle vise. Les deux entendent dessiner « en toile de fond les structures sociales qui orientent les histoires individuelles et collectives<sup>104</sup> », mais celle de Madec le fait en privilégiant l'accès aux connaissances des sciences sociales. Le récit de Madec se distingue de celui d'Éribon sur un autre point crucial : il s'agit là d'une *retraduction sociologique* de la vie des autres.

Cette citation est extraite d'un article d'un numéro thématique<sup>105</sup> de la revue *Sociologie et sociétés* dédié à la sociologie narrative telle que développée par Numa Murard, Jean-François Laé et leurs collègues. L'article de Madec propose une première section « programmatique » offrant une problématisation du récit en sociologie et une définition de son approche. Ensuite, elle prêche par l'exemple en proposant deux récits sous forme de témoignages scénarisés. Le premier récit porte sur deux filles, devenues femmes. Dans le village breton natal, « leurs maisons étaient voisines mais une grande distance sociale séparait les écolières : l'une était riche, l'autre était pauvre<sup>106</sup> ». Le récit, dense, relate l'histoire de deux familles déchirées par la conflictualité sociale et la guerre.

---

<sup>101</sup> Éribon ([2009] 2018), *op. cit.*, 123.

<sup>102</sup> Madec (2016), *op. cit.*, 34.

<sup>103</sup> Becker (2009), *op. cit.*, 258.

<sup>104</sup> Madec (2016), *op. cit.*, 27.

<sup>105</sup> « Sociologie narrative : le pouvoir du récit », *Sociologie et sociétés*, 2016, 48(2).

<sup>106</sup> Madec (2016), *op. cit.*, 33.

La famille de Philomène est locataire ; celle d'Anne-Marie propriétaire. Philomène est la « petite bonne » de la maison des propriétaires. Le père d'Anne-Marie, « premier de la commune à acheter un tracteur<sup>107</sup> » et maire de 1934 à 1945, évince la famille de Philomène pour récupérer les terres, en dépit des solidarités qui s'étaient tissées entre les femmes et enfants pendant la Grande Guerre. Mais ici encore, les destins de classe s'avèrent beaucoup plus complexes que dans les livres de théorie. Lors de ses vieux jours, Philomène deviendra modeste propriétaire, supportée et entourée par ses enfants. Anne-Marie, elle, vivra ses derniers jours esseulés dans sa grande maison en décrépitude. Sous la plume de Madec, le conflit de classe se transforme presque en conte sociologique où guerres et deuils métamorphosent « la pauvreté matérielle en richesse intérieure et la richesse matérielle en pauvreté intérieure<sup>108</sup> ». Hélas, la logique du capital n'a vraisemblablement pas dit son dernier mot puisque les héritiers d'Anne-Marie ont les mêmes ambitions expansionnistes que leurs aïeux. Le beau récit prend la forme d'une sociohistoire « populaire » des rapports de classe, dans l'esprit d'un réel dialogue entre classes sociales.

L'autre récit de Madec, « le silence du radio », scénarise un entretien effectué auprès d'un ancien militaire déployé en Algérie à l'âge de 22 ans à la fin des années 1960. La sociologue et l'homme ne se sont rencontrés qu'une fois, à la demande de ce dernier qui souhaitait partager son histoire « à des jeunes pour qu'ils comprennent qu'il ne faut pas marcher quand on t'envoie à la guerre<sup>109</sup> ». C'est la fille du principal intéressé qui, « à défaut d'historien disponible », planifie une rencontre avec une sociologue. L'entretien, qualifié de « monologue<sup>110</sup> », dure deux heures. Coup de théâtre : Madec fait une erreur de manipulation et supprime l'enregistrement.

### Scénarisation des témoignages et dramatisation des impressions

Cela ne freine pas l'imagination sociologique de la chercheuse qui s'ingénie à « imaginer ce qu'il a pu penser après mon départ<sup>111</sup> ». La mise en récit prend donc la forme d'un dialogue intérieur, construit à partir des propos et observations de l'entretien. Le résultat est saisissant et même essoufflant : le texte, écrit sans un seul saut de paragraphe, restitue la pensée agitée d'un homme qui s'efforce de faire la paix avec la guerre – de faire sens de sa trajectoire personnelle, inséparable

---

<sup>107</sup> *Ibid.*, 34.

<sup>108</sup> *Ibid.*, 33.

<sup>109</sup> *Ibid.*, 37.

<sup>110</sup> *Ibid.*, 38.

<sup>111</sup> *Ibid.*

des conflits et des drames collectifs qui en tissèrent la trame. C'est aussi à cela que sert la sociologie narrative : écouter, anonymiser au besoin et publiciser le témoignage des sans-voix<sup>112</sup> qui souhaitent se faire entendre par ceux qui pourraient s'y reconnaître et tous les autres pour qui le conteur pourrait s'avérer « être de bon conseil<sup>113</sup> », selon les mots de Walter Benjamin.

L'approche narrative de Madec nourrit mon projet de thèse d'une autre manière encore. La mise en récit des données sociologiques s'appuie sur des entretiens compréhensifs. Madec et ses collègues invitent les chercheurs à se saisir des approches narratives comme un « artisanat civil et civique » pour « rendre les couleurs du tissu de la vie<sup>114</sup> ». L'interviewer est lui aussi un artisan. Il n'y a pas de mode d'emploi applicable à tous les contextes d'entretien ; chaque sociologue doit trouver son « style » en tirant les bonnes « ficelles du métier<sup>115</sup> ». L'entretien narratif a la particularité d'inciter le participant à prendre le rôle du *narrateur*, en l'encourageant à partager des expériences et des connaissances que l'universitaire devant lui ne connaît pas<sup>116</sup>.

En dépit des rapports de pouvoir dont il a été question précédemment, susciter de tels témoignages implique de conférer au sujet « une reconnaissance sociale qui peut-être ne lui a été que chichement accordée jusqu'ici<sup>117</sup> ». C'est une telle attitude d'écoute, d'ouverture et de reconnaissance que je souhaite adopter pour recevoir les récits de judiciarisation et d'institutionnalisation d'individus ayant été « traités » par le système pénal pour mineurs. Cette reconnaissance sociale peut être poussée plus loin. Il est envisageable d'impliquer les participants dans le processus d'écriture en leur donnant l'occasion de lire les productions narratives et de formuler leurs impressions et recommandations.

Outre les écrits et les entretiens narratifs, les observations ethnographiques fournissent aussi de fécondes données pour la sociologie narrative. C'est le cas des *Récits du malheur*<sup>118</sup> de Jean-François Laé et Numa Murard. Paru en 1995, cet ouvrage s'appuie sur le même terrain d'enquête que *L'Argent des pauvres*<sup>119</sup>, publié 10 ans plus tôt. Dans leur premier ouvrage, Laé et Murard décrivent, en ethnologues, les modes de survie dans une « cité de transit », ses réseaux de sociabilité et ses cercles d'échanges, mais aussi les événements générateurs de violence et de conflits. Les *Récits du malheur* forment, eux, un recueil de nouvelles sociologiques, encadrés de textes de présentation et de

---

<sup>112</sup> Andrews *et al.* (2011), *op. cit.*, 26.

<sup>113</sup> Benjamin ([1972] 2000), *op. cit.*, 119.

<sup>114</sup> Madec (2016), *op. cit.*, 32.

<sup>115</sup> Becker, H.S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris : La Découverte.

<sup>116</sup> Bertaux ([1997] 2016), *op. cit.*, 67.

<sup>117</sup> *Ibid.*, 65.

<sup>118</sup> Laé, J.-F. et Murard, N. (1995). *Les récits du malheur*. Paris : Descartes & Cie.

<sup>119</sup> Laé, J.-F. et Murard, N. (1985). *L'Argent des pauvres*. Paris : Seuil.

commentaires. Dans les mots des auteurs, ces nouvelles sont faites à partir des « "débris" de l'enquête<sup>120</sup> » originale, c'est-à-dire tout ce qui trouve difficilement place dans la rationalité analytique conventionnelle des sciences sociales : les sentiments vécus par les enquêteurs et les enquêtés, les impressions diffuses, les paroles irréductibles aux catégories d'analyse et tout le reste, tout ce qui donne sa couleur à la vie sociale sensible. Ces bribes du monde social, multivoques et incomplètes, sont alors reconstruites par le récit à l'aide de l'intuition des auteurs « qui comble le manque de sens<sup>121</sup> ».

Faire le choix de la mise en récit de ces fragments sociologiques, c'est « remettre sur l'établi le statut de l'observation et des perceptions dans l'enquête<sup>122</sup> » et s'intéresser à la place du sensible – au rôle des corps qui éprouvent – dans la production de la connaissance. Car pour les sociologues, la mise en récit est « dramatisation » des perceptions et amplification des impressions. Dès lors qu'on refuse de réduire cette dramatisation à de la pure sentimentalité ou à de la fabulation, le récit devient un levier heuristique. Sous ces conditions, la narration permet « de "mettre en vue" des pratiques sociales obscures, [...] d'exposer de la complexité, de détailler des intensités et de dérouler des récits<sup>123</sup> ». Il s'agit, autrement dit, de « rendre compte des situations intensives<sup>124</sup> » tout en laissant ouvert le champ de l'interprétation. La sociologie narrative est en ce sens un refus de la stérilisation du percept par le concept. Le recueil de Laé et Murard convainc de la fécondité d'une telle approche en mettant en forme des pratiques, des événements et des univers sociaux ordinairement rebelles aux analyses plus conventionnelles.

Bien que les nouvelles contenues dans le recueil soient autonomes les unes des autres, un « *même* » personnage voyage entre quelques-unes d'entre elles. Le lecteur fait la connaissance d'Argos dans « Joyeux Noël » où il se décrit lui-même comme un « délinquant depuis toujours » ou plutôt un « révolté de la société<sup>125</sup> ». La nouvelle relate une journée de cette vie mouvementée : un réveil difficile ; une visite au bureau d'Aide sociale pour récupérer les « bons bleus » et les « bons roses » ; un détour chez le pharmacien, qui refusera de lui payer un verre – « vous finirez avec une cirrhose<sup>126</sup> » – et puis une arrestation musclée. Les flics « ne sont-ils pas, pour les pauvres, comme

---

<sup>120</sup> Laé et Murard (1995), *op. cit.*, 7.

<sup>121</sup> *Ibid.*

<sup>122</sup> *Ibid.*, 8.

<sup>123</sup> *Ibid.*, 10.

<sup>124</sup> *Ibid.*, 11.

<sup>125</sup> Laé et Murard (1995), *op. cit.*, 37.

<sup>126</sup> *Ibid.*, 26.

des ramasseurs de la SPA, obligés, pour son bien, d'assommer un chien enragé ?<sup>127</sup> ». Peut-être, mais cette fois-ci c'était une erreur : un autre homme avait volé dans une épicerie avec un bandeau sur l'œil, pour ne pas se faire reconnaître. Ou peut-être était-ce pour se faire passer pour Argos ? Car protagoniste porte un pansement oculaire depuis qu'il a perdu un œil après qu'un compagnon de soulerie lui eût jeté de l'eau bouillante au visage. Une fois libéré, Argos prend la direction de l'immeuble de sa sœur qui l'héberge et chez qui « il y a la foule en permanence, tout ce monde qui entre, qui sort, qui s'installe à n'importe quelle heure de la journée, qui gueule tellement que la télé est impuissante<sup>128</sup> ». Entre les railleries et les complicités aura finalement lieu un fameux réveillon de Noël.

### La portée interprétative de la narration

Numa Murard se dit « inquiet du genre de lecture qui sera fait » de ces nouvelles sociologiques lorsque « nous n'imposons pas une interprétation » et « laissons au lecteur le choix<sup>129</sup> ». Cette ambiguïté, bien réelle, doit être prise au sérieux. Howard S. Becker, lui, tire une conclusion fort optimiste du caractère ouvert de l'interprétation. Contrairement aux concepts clos et figés de l'écriture savante, « les descriptions littéraires échangent la clarté et l'unidimensionnalité avec l'aptitude à effectuer des analyses multiples des multiples possibilités contenues dans une histoire<sup>130</sup> ». Plutôt que de mettre les données en cage (ces petites cellules quadrillées des typologies), le récit objective le réel en le démultipliant. Le lecteur quitte alors son rôle passif et devient lui-même l'interprète de sa culture.

Plus loin dans le recueil, on retrouve Argos dans « Pilule amère » où l'homme ne participe qu'indirectement à l'action. Le texte est un dialogue entre la copine d'Argos, Jeannine, et la travailleuse sociale de ce dernier. L'objectif de la rencontre ? Obtenir de l'argent pour l'achat d'un congélateur. Pendant l'interaction, Jeannine se remémore dans le détail les conseils fournis plus tôt par Argos pour amadouer la professionnelle et obtenir gain de cause. Dialogue à trois, donc, où l'on entend Argos s'exprimer depuis la conscience de Jeannine.

Ce procédé littéraire est aussi un procédé sociologique servant à représenter le *savoir-faire* auprès des services sociaux, les ruses et stratégies que mobilisent et partagent les habitants de la cité de transit pour tirer leur épingle du jeu dans leurs rapports à l'assistance sociale. Argos s'avère être d'excellent

---

<sup>127</sup> *Ibid.*, 27.

<sup>128</sup> 34-35

<sup>129</sup> *Ibid.*, 161.

<sup>130</sup> Becker (2009), *op. cit.*, 293.

conseil : « parle de tes gosses, que tu les tiens bien, que c'est propre chez toi [...] » ; « amène le congédo doucement en dernier [...] » ; « parle du demi-cochon, des légumes que l'on te donne et qui se perdent, des économies que tu ferais. Vas-y sur les économies, elle aime bien<sup>131</sup> ». Un bon récit sociologique déroule les sentiments, les motivations, les rationalisations de l'action de même que les cadres structurels qui les délimitent. Elle aussi fine stratège, Jeannine suit pratiquement à la lettre les recommandations d'Argos. Sauf la plus importante : « ne va pas lui raconter mes emmerdes, elle ne comprendrait pas<sup>132</sup> ». L'homme, soucieux de ne pas décevoir sa travailleuse sociale qui le suit depuis si longtemps, tient à ce que l'on taise les expérimentations médicales qu'il subit et l'état déplorable dans lequel il se trouve. Mais Jeannine n'y tient plus : « il ne voit plus rien, pire qu'une taupe, et il va crever dans sa pisser, comme un rat mort<sup>133</sup> ».

Enfin, Argos apparaît dans « Un homme à la rue », 10 ans après le fameux réveillon. Mais ici, le personnage n'est plus tout à fait le « *même* » – et pas seulement en raison de « l'illusion biographique<sup>134</sup> ». Les sociologues, qui reprennent la parole dans un chapitre plus interprétatif, présentent la figure du « grand célibataire » qui se constitue de « fragments de situations appartenant à plusieurs personnes<sup>135</sup> ». Après être retournés quinze ans plus tard sur les lieux de leur enquête originale, les sociologues retrouvent « une dizaine d'hommes qui, d'un ancrage familial fort, ont basculé dans des situations de démembrement, des "demi-sans-domicile"<sup>136</sup> ». C'est donc sous les habits génériques de ce grand célibataire qu'on retrouve Argos.

Le récit ramasse, associe, fédère des observations éparses dans le temps et dans l'espace, sachant que cet espace-temps est bien celui d'une quinzaine de personnes, souvent des hommes, qui habitaient antérieurement en cité de transit, et dont les caractéristiques étaient de vivre en famille, très dépendants des services sociaux, s'alimentant de l'Aide sociale, des allocations de Parent isolé, des allocations d'Adulte handicapé, puis plus tard, dans les années quatre-vingt-dix, du Revenu minimum d'insertion<sup>137</sup>.

Ce procédé narratif *et interprétatif* m'a vivement interpellé. Mon intérêt pour la sociologie narrative s'est en quelque sorte affirmé lorsque j'ai pensé qu'il serait pertinent d'opérer une « réduction narrative » des récits de vie et des archives que je récolterai, dans le but de rendre les grandes lignes du travail sociologique intelligibles et accessibles au plus grand nombre. Mais le récit fait plus que cela : il *facilite l'interprétation en la portant en lui*.

---

<sup>131</sup> Laé et Murard (1995), *op. cit.*, 82-83.

<sup>132</sup> *Ibid.*, 84.

<sup>133</sup> *Ibid.*, 90.

<sup>134</sup> Bourdieu, P. (1986). « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62/63, 69-72.

<sup>135</sup> *Ibid.*, 114.

<sup>136</sup> *Ibid.*, 109.

<sup>137</sup> *Ibid.*, 114.

Le grand célibataire n'est pas un idéal-type au sens wébérien<sup>138</sup>, mais peut-être un « idéal-narratif » ? C'est, plus exactement, une « reconstruction raisonnée d'éléments ou de traits [...] déterminants dans la "sortie" de la famille vers la rue<sup>139</sup> ». Dans mon projet de thèse, j'aimerais reconstruire par la narration les fils communs de la judiciarisation mineure. Les textes de Laé et Murard représentent bien ces situations de démembrement familial et la « toile de fond de l'insécurité du toit qui organise une dette réciproque<sup>140</sup> ». Le grand célibataire est une figure paradoxale : homme à tout faire utile et protecteur, il devient plus nuisible qu'autre chose lorsqu'il « tire le dehors dans le dedans<sup>141</sup> ». Après un trop-plein de fautes et de déceptions, la mise à la rue tombe finalement comme une sentence familiale qui fait voir l'envers des solidarités domestiques, soit leur pénalité morale. Mettre l'homme à la rue, jeter l'intimité dehors, c'est en même temps protéger la vie domestique de sa dissolution.

Une telle approche narrative ne s'oppose pas à la sociologie conventionnelle, mais la complète et la prolonge. Je ne souhaite pas écrire un roman en guise de thèse, mais plutôt mobiliser les potentialités de la narration pour enrichir le pouvoir descriptif et interprétatif du travail sociologique. L'imagination sociologique ne se désintéresse pas de la réalité, mais seulement du positivisme technocratique<sup>142</sup>. Pour autant, la sociologie narrative n'est pas de la littérature au sens usuel dans la mesure où la démarche s'appuie sur des méthodes d'enquête éprouvées et qu'elle s'alimente des cadres interprétatifs propres aux sciences sociales. Pour construire une figure interprétative (comme celle du grand célibataire), « il faut s'assurer de l'existence d'événements constants, typiques, expressifs d'une situation que l'on peut penser alors comme récurrente<sup>143</sup> ». La répétition des événements et le caractère commun des « épreuves<sup>144</sup> » sont l'indice de leur validité sociologique et de leur portée compréhensive.

En tant que représentation de la société, le récit sociologique prétend lui aussi à une montée en généralité. Stanley et Argos posent la question de la généralisation de différentes manières : alors que le premier est choisi parmi d'autres comme un « cas » exemplaire qui contiendrait en lui-même les caractéristiques fondamentales de la carrière délinquante<sup>145</sup>, le second est une reconstitution interprétative des traits déterminants d'une commune condition. En ce sens, le grand célibataire

---

<sup>138</sup> « Comment une activité humaine, d'une nature déterminée, se déroulerait, si elle s'orientait de façon rigoureusement rationnelle » : Weber, M. ([1956] 1995). *Économie et société 1. Les catégories de la sociologie*. Paris : Pocket, 35.

<sup>139</sup> Laé et Murard (1995), *op. cit.*, 113.

<sup>140</sup> *Ibid.*, 112.

<sup>141</sup> *Ibid.*, 132.

<sup>142</sup> Madec (2016), *op. cit.*, 30.

<sup>143</sup> Laé et Murard (1995), *op. cit.*, 172.

<sup>144</sup> Martuccelli (2015), *op. cit.*

<sup>145</sup> Burgess ([1930] 1966), *op. cit.*

s'apparente au « *concept sensible* » qu'appelait de ses vœux Herbert Blumer et qu'il opposait aux concepts clos et définitifs des approches hypothético-déductives. Alors que ces derniers « pourvoient une obligation de ce qu'il faut voir, les concepts sensibles suggèrent seulement des directions où regarder<sup>146</sup> ». Une telle théorisation « de moyenne portée » nécessite un accès privilégié aux faits empiriques qui n'est possible, justement, que parce qu'ils sont *mis en scène ou racontés*<sup>147</sup>.

Faire de la sociologie narrative, c'est placer le récit au cœur même de l'activité de connaissance, « c'est présenter une disposition narrative comme premier acte de préhension et de compréhension<sup>148</sup> ». Dès lors, la mise en récit des données est autant utile aux sociologues qu'à leurs lecteurs. Mettre en récit, c'est faire voir et faire entendre, c'est ordonner des fragments de vie pour les rendre intelligibles et esquisser un champ interprétatif. L'analyse chemine avec le récit, sans jamais être en renfort ou se surimposer à lui.

## Conclusion : les trois niveaux de récit

Les approches narratives ne sont pas une simple lubie esthétique capricieuse. Le récit est l'un de nos modes fondamentaux de (com)préhension du monde, de l'histoire et de nous-mêmes, comme l'a montré Ricoeur<sup>149</sup>. Avec Berger et Luckmann, j'envisage la vie sociale comme un monde de significations communes partagées, c'est-à-dire un monde de sens *intersubjectif*<sup>150</sup>. La narration capte à merveille la production dialogique de la réalité parce qu'elle en épouse la structure. Autrement dit, « les formes d'expression du social et l'expression des formes du social ne font qu'un<sup>151</sup> ».

Si je n'ai pas beaucoup parlé des « faiblesses » des approches narratives, c'est parce que je crois qu'elles ne sont pas des limites à proprement parler, dans la mesure où l'on accepte la critique du positivisme scientifique. Il y a plus. Le récit ne fait pas que représenter ou exprimer la condition humaine, il en est aussi *constitutif*. La *thèse narrative forte*, selon Jens Brockmeier<sup>152</sup>, soutient que la confection de nos productions sociosymboliques – et les univers sociaux qui en sont les corolaires – passe par la narration. Plusieurs expériences humaines fondamentales n'existent que par le détour de la narration, elle-même médiatisée par le langage. C'est le cas, notamment, de la capacité à se rapporter à un temps passé ou à venir. C'est aussi le cas de l'identité *ipsé*, qu'elle soit collective ou

---

<sup>146</sup> Le Breton, D. (2004). *L'interactionnisme symbolique*. Paris : PUF, 41.

<sup>147</sup> Laé et Murard (1995), *op. cit.*, 172.

<sup>148</sup> *Ibid.*

<sup>149</sup> Ricoeur, P. (1985). *Temps et récits. Tome III Le temps raconté*. Paris : Seuil.

<sup>150</sup> Berger, P., Luckman, T. ([1966] 2014). *La construction sociale de la réalité*. Paris : Armand Colin.

<sup>151</sup> Murard (2016), *op. cit.*, 9.

<sup>152</sup> Andrews *et al.* (2011), *op. cit.*, 10.

individuelle<sup>153</sup>. Pour ces raisons, appréhender les parcours de judiciarisation par les approches narratives revient à rendre justice à ce qu'ils sont : des *vrais récits*.

Cet essai m'aura permis d'approfondir *trois niveaux de récits* qui jalonnent ma thèse. D'abord, les récits de vie d'adultes québécois, âgés au moins de trente ans au moment de l'enquête, ayant fait l'expérience de la judiciarisation avant leur majorité. C'est ce que Daniel Bertaux appelle une collecte de récits organisés autour d'une même *situation sociale*<sup>154</sup>. L'expérience de la judiciarisation engendre des épreuves communes, des situations analogues et des réponses qui communiquent entre elles. Par l'écoute et l'analyse de récits obtenus par entretiens narratifs, j'aimerais offrir une compréhension sociologique des trajectoires biographiques des jeunes délinquants et de leurs déterminants. La compréhension sociologique des histoires de vie demande de prendre en considération « une tour de Babel de voix différentes<sup>155</sup> » et de placer au cœur de l'analyse « les regards croisés, les versions qui s'opposent autour de différents points de vue<sup>156</sup> ».

C'est pourquoi ma démarche méthodologique propose un croisement interprétatif du récit de vie et du récit institutionnel. Cette approche dialogique et polyphonique me permettra, je l'espère, de mettre à jour les multiples points de vue, les définitions de situations et leur entrecroisement dans la production de la réalité sociale et des identités personnelles. Cette méthode, on l'aura compris, est aussi sensible aux rapports de pouvoir et à la véridiction des savoirs à l'œuvre jusque dans le processus de subjectivation. En paraphrasant Jean P. Sartre, on peut formuler ainsi la question : *qu'est-ce que les acteurs font avec ce que l'on fait d'eux*<sup>157</sup> ?

Le troisième niveau est le récit du sociologue. J'aimerais que l'analyse de ces matériaux aboutisse à l'écriture de nouvelles, écrites sans jargon et sous une forme littéraire, où la mise en récit anonymisée des données restituerait les conclusions sociologiques de l'enquête. Je conçois cette forme d'écriture comme complémentaire à l'écriture scolaire plus classique; elle ne la remplace pas mais la bonifie et l'enrichit. L'objectif est aussi de contribuer à une sociologie publique en produisant « une résonance pour l'entendement et la sensibilité du lecteur<sup>158</sup> ».

Au fond, j'aimerais écrire des récits comme ceux que j'aurais aimé lire avant ma propre conversion d'habitus.

---

<sup>153</sup> Ricoeur, P. (1985). *op. cit.*

<sup>154</sup> Bertaux ([1997] 2016). *op. cit.*

<sup>155</sup> Becker (2009), *op. cit.*, 219.

<sup>156</sup> Murard (2016), *op. cit.*, 6.

<sup>157</sup> Sartre cité par Éribon ([2009] 2018), *op. cit.*, 230.

<sup>158</sup> Laé et Murard (1995). *op. cit.* 256.